

La course aux profits à laquelle se livrent les entreprises se fait au détriment des droits fondamentaux de millions d'êtres humains : droit à la vie, à la santé, à la sécurité, droits du travail, etc.

Photo : Frédéric Triest, Congo, 2013



## Nouveau traité international

# L'ONU sera-t-elle enfin en mesure de nous protéger des multinationales ?

Qui n'a pas entendu parler d'au moins un scandale lié à une entreprise ? Travail précaire et dangereux, travail des enfants, déplacement et empoisonnement de populations, évasion fiscale, financement de groupes armés... La liste des violations des droits humains commises directement ou indirectement par les multinationales est longue et inquiétante. Tout comme la file des victimes qui réclament justice...

PAR AGATHE SMYTH, CHARGÉE DE PLAIDOYER  
COMMISSION JUSTICE ET PAIX

Les citoyens font les frais des entreprises, devenues de plus en plus puissantes et de moins en moins contrôlables, y compris par les États. Face à cette impunité résultant de nombreux obstacles juridiques, le traité actuellement négocié à l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la responsabilité des entreprises sera-t-il enfin la solution ?

## La toute-puissance des multinationales

La globalisation de l'économie a permis aux entreprises de gagner de nouveaux marchés, d'implanter des filiales à l'étranger et ainsi d'étendre leur influence à travers le monde. Aujourd'hui, les dix plus grandes multinationales pèsent davantage financièrement que cent quatre-vingt





Des règles contraignantes et efficaces permettraient aux «grands perdants de la mondialisation», rendus toujours plus vulnérables, d'être enfin protégés et d'avoir accès à la justice ainsi qu'à la réparation qu'ils méritent - Photo : Frédéric Triest, Congo, 2013

## La solution pour que ces principes deviennent réalité

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a enfin répondu aux appels insistants de la société civile en créant, en 2014, un groupe intergouvernemental de travail mandaté pour élaborer un nouvel instrument international. Bien qu'ambitieux et nécessitant plusieurs années de négociations avant d'aboutir, l'adoption d'un tel traité est tout à fait réaliste. En effet, malgré l'obstruction initiale d'un certain nombre de pays - y compris de l'Union européenne ! -, les conclusions de la session de négociation d'octobre 2017 le confirment : il y aura bien un traité obligatoire sur les entreprises ! Il ne reste plus qu'aux États membres - y compris la Belgique qui brille par un manque d'ambition manifeste sur la thématique ! -, d'avancer à la table des négociations pour déterminer son contenu.

Parallèlement, chacun à son niveau - responsable politique, membre de la société civile et simple citoyen - doit rester vigilant et être conscient du lobby très puissant des entreprises qui vont tenter, coûte que coûte, de se soustraire à leurs obligations. Il faut donc maintenir l'attention nationale et internationale pour que ce projet de traité se concrétise rapidement, avec un minimum de règles contraignantes et efficaces.

## Les citoyens belges, directement acteurs

Nous n'en sommes pas toujours conscients mais nous contribuons, d'une certaine manière, à ce cercle vicieux. A l'autre bout de la chaîne de production et parfois à l'autre bout du monde... Nous achetons des produits sans connaître leur provenance ni leurs conditions de fabrication. L'exemple des nouvelles technologies est éloquent : toujours plus friands d'objets *high-tech*, nous achetons - et jetons aussi rapidement - ces objets, sans penser aux conséquences humaines et environnementales. En Europe par exemple, plus de cent millions de GSM sont abandonnés, chaque année, après avoir été utilisés seu-

lement quelques mois. De l'extraction de minerais dans les mines artisanales de la République Démocratique du Congo, où travaillent des enfants et sévissent des groupes armés, aux usines de production en Asie, où travaillent des migrants dans des conditions parfois proches de l'esclavage,... jusqu'à nos poches : tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de nombreuses personnes n'ont d'autre choix que d'accepter des salaires indécentes, des conditions de travail précaires et dangereuses pour tenter de survivre !

Nous ne pouvons donc plus fermer les yeux sur les enjeux humains liés à notre consommation. Au contraire, en tant que citoyens et consommateurs responsables, nous pouvons choisir d'avoir un impact positif, en consommant moins, mieux, et surtout en demandant plus de garanties et de transparence de la part des entreprises. L'industrie doit s'adapter à une demande plus conscientisée et exigeante des consommateurs. Si nous le décidons, notre mode de consommation peut donc devenir un acte politique qui pousse les entreprises à changer radicalement leur mode opératoire.

### QUE PUIS-JE FAIRE, EN TANT QUE CITOYEN ?

1. Me renseigner sur la marque, la provenance et les conditions de production des produits que j'achète ;
2. Signer la pétition de l'Alliance pour un Traité de l'ONU: <http://www.treatymovement.com/declaration> ;
3. Exercer une pression sur les responsables politiques, en envoyant un e-mail ou une lettre au Ministre des affaires étrangères. Justice et Paix peut, à cet effet, fournir des modèles ;
4. Faire du bruit, en parler autour de moi, en famille et avec mes amis, partager les informations sur les réseaux sociaux...

